

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 6 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le 6 novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 24 octobre 2017.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - Mmes DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh - GUIGNIER Chantal - MM. FOREST Daniel - OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

Absents excusés : M. BAUJARD Roland.

Approbation du compte-rendu précédent à l'unanimité.

Nomination du secrétaire de séance : M. Cyril POURREYRON

Décisions du maire prises par délégation

Validation de la commande de la main courante en inox sur le mur au-dessus du monument aux morts et achat plaques inox à poser autour du monument.

➤ TAPS : rentrée 2018

Le Maire expose que le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à déroger à l'organisation de la semaine de 4.5 jours.

Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. Le Maire propose que le conseil se prononce sur le rétablissement de la semaine à 4 jours pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,
Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant les intérêts des élèves des communes de Vauxrenard et Emeringes,
Après décision et avis favorable du conseil d'école en date du 15 octobre 2017,
En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

-Emet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

➤ Convention Emeringes

Monsieur le Maire rappelle que, dans la convention signée avec Emeringes, Simone Guillon participait aux TAPS à Emeringes. Or il se trouve que, cette année 2017/2018, elle n'y participe plus. Après une demande faite à Emeringes, il est possible qu'elle puisse de nouveau intervenir donc le changement dans la convention se fera ultérieurement après sa prise de décision.

➤ Règlement salle communale

M. André Olivier présente l'ébauche de règlement de la nouvelle salle des fêtes.

Après avoir exposé les différentes modalités concernant le règlement intérieur, le mode

de réservation, l'utilisation de la salle, il reste quelques points à préciser concernant l'utilisation de la sono, les tarifs, l'utilisation du badge d'accès...
Une rencontre aura lieu avec les associations de la commune avant la validation.

➤ **Délégations syndicats intercommunaux**

La question ayant été posée en l'absence de M. Sixte Denuelle qui était suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais lors du dernier conseil municipal, est remise à l'ordre du jour.

Sixte Denuelle ne souhaitant plus être délégué suppléant.

Le Conseil Municipal désigne les délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais comme suit :

- M André Olivier, titulaire
- M. Jean-Jacques Salanson, suppléant

Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats Intercommunaux

- Tourisme CCSB

Réunion le 3 octobre, plusieurs projets sont en cours :

Création d'une base d'activités sportive et touristique : plage, toboggan, pêche, parcours sportif...

Jardin des vignes à Saint Lager : étude réalisée par Samuel Auray

- Commission agriculture, viticulture,

Pas de fêtes des Crus en 2018, celle-ci aurait dû avoir lieu au Cru Brouilly : ils essaient une nouvelle formule.

- Commission Economie, Environnement

La zone Lybertec continue de s'agrandir, les premiers emplois arriveront en 2018/2019 sur 12 ha, embauche possible de 1200 personnes.

Villages d'accueil : ça se développe surtout dans le Beaujolais vert : remise en service d'anciens commerces.

➤ **Questions diverses**

- Salle des Fêtes

Les travaux ont pris un peu de retard : livraison vers le 10-12 janvier.

Le planning était serré et le cabinet de sécurité a pris 5 semaines de retard.

Le carreleur fera sa chape jeudi, il faut ensuite 4 semaines de séchage, peut-être moins si on peut utiliser un déshumidificateur.

Les cloisons sont faites, il reste le carrelage de la partie cuisine.

La société Baudry fera le béton désactivé et les façades.

- Salle de réunion

Il reste les peintures à faire, 2 radiateurs étaient prévus : un seul suffira.

- Bulletin municipal

Il manque quelques éléments pour le clore.

La séance est levée à 23 heures 15

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 4 décembre à 20h30**